

Mimosa du bonheur

Votre action pour des enfants de notre région



Une tradition pour honorer l'esprit de solidarité

Pendant la guerre 1939-1945, la Croix-Rouge suisse (CRS) organise l'accueil et le placement en Suisse de dizaines de milliers d'enfants français, dont plus de 3'000 proviennent de la région de Cannes.

Début 1948, pour manifester la reconnaissance de sa ville, le maire de Cannes offre à la CRS quelques cartons de mimosa, qui seront distribués à des personnes souffrant d'un handicap ou de maladies en Suisse romande.

Une première timide vente de mimosa débute ainsi durant l'hiver 1948 à Genève. Dès 1949/1950, le secrétaire général de la Croix-Rouge genevoise, M. Jenny, et le fondateur de la Chaîne du bonheur, M. Nordmann, soutiennent l'idée d'une vente officielle de mimosa à Genève. Une demande est faite à la mairie de Cannes pour que de nouveaux envois de fleurs puissent être vendus en Suisse romande au profit d'un échange de colonies d'enfants entre la France et la Suisse, ce seront les « convois mimosa » reliant la mer à la montagne. Cannes accepte la demande et offre un wagon de mimosa. La Croix-Rouge et la Chaîne du bonheur sont alors associées pour assurer le succès de la vente.

Depuis 1950, cette action est menée uniquement depuis la Suisse. Dès cette date, l'envoi et la vente du mimosa sont reconduits chaque année pour devenir « Le Mimosa du Bonheur », attendu avec impatience dans les villes et les villages de Suisse romande.

Juillet 2019





Le mimosa aujourd'hui

La vente du Mimosa du Bonheur est invariablement fixée à la dernière semaine de janvier. À Cannes, la récolte des fleurs se fait dans le massif du Tanneron sur la « colline du mimosa » (région Cannes-Mandelieu). Une fois cueilli et selon les conditions, le mimosa est placé en forcerie si sa floraison doit être accélérée. Sinon, il est directement conditionné en cartons et stocké en réfrigérateur. Au début de la semaine de la vente en Suisse, il est chargé dans des camions et prend la route pour Genève.

L'ensemble des partenaires suisses gère la vente dans plus de 400 localités et 1'000 points de vente. Tous les participants suisses à cette action sont des bénévoles, jeunes ou adultes. La vente couvre uniquement la Suisse romande.

Une aide réelle pour les familles de notre région !

Le bénéfice de la vente du Mimosa est exclusivement destiné à des enfants ou adolescents issus de familles aux revenus modestes, confrontées à des difficultés sociales et financières et habitant les régions où se déroule la vente. Les prestations financières sont attribuées une fois par année civile. Elles représentent des aides sociales individuelles versées à titre de don. Afin de garantir la plus grande objectivité possible, les attributions sont établies selon des normes et des critères bien précis.

Que puis-je faire pour soutenir cette action ?

Devenez bénévole sur un des stands de vente !

Lieux : Marin, Neuchâtel, Pesieux, Colombier, Couvet, Fleurier, La Chaux-de-Fonds

La prochaine vente a lieu **vendredi 31 janvier et samedi 1^{er} février 2020**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA / Lieu _____

Téléphone _____

Courriel _____

Je m'engage pour une vente
Lieu choisi ? Vendredi 31 janvier 2020
 Samedi 1^{er} février 2020

Je m'engage pour confectionner les bouquets Jeudi 30 janvier 2020
 Vendredi 31 janvier 2020
 Samedi 1^{er} février 2020

Remarque _____

Date et signature _____

A retourner à l'une des adresses ci-dessous

Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel

Rue de la Paix 71 / cp 299, 2300 La Chaux-de-Fonds

Avenue du Premier-Mars 2a, 2000 Neuchâtel

Téléphone : 032 886 88 60

contact@croix-rouge-ne.ch | www.croix-rouge-ne.ch

IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8 | CCP 20-1504-8

Secteur Actions sociales

Rue de la Paix 71

2300 La Chaux-de-Fonds

Lundi au vendredi
08h30-11h30 et 14h00-16h30